

20 déc 2019 -14:43

Appartient à Conseil des ministres du 20 décembre 2019

## Subvention aux Fonds Maribel social sectoriels

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal allouant une subvention aux Fonds Maribel social sectoriels des établissements et services de santé.

Le projet octroie les subventions suivantes :

- 42.131.234,63 euros au Fonds Maribel social pour les établissements de santé 330
- 16.868.765,37 euro au Fonds Maribel social du Secteur public

*Projet d'arrêté royal fixant et allouant une subvention aux fonds Maribel social sectoriels des établissements et services de santé pour l'exécution de l'article 4 de la loi du 21 novembre 2019 portant création d'un fonds blouses blanches*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé  
publique, et de l'Asile et la Migration  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 528 69 00  
<https://www.deblock.belgium.be>

Audrey Dorigo  
Porte-parole (FR)  
+32 475 77 84 03  
[audrey.dorigo@minsoc.fed.be](mailto:audrey.dorigo@minsoc.fed.be)

Jelle Boone  
Porte-parole (NL)  
+ 32 499 14 26 99  
[jelle.boone@minsoc.fed.be](mailto:jelle.boone@minsoc.fed.be)